



décision de désistement de procédure mais erreur du TA

Par Isafifi, le 26/03/2024 à 20:49

Bonjour

Mon administration n'a pas reconnu mon Burn out comme accident de travail. J'ai fait un recours + une action en référé. 'action en référé a été débouté.

Le TA m'a demandé de leur confirmer si je veux maintenir ma requête au fond.

Sans réponse de ma part mon recours serait clôturé car considéré comme désitement de ma part

Alors Mon avocat fait la demande de maintien de mon recours au fond contre la décision de l'administration de refus de prise en compte de mon Burn out comme accident de travail

Un 1 après la réponse de maintien de mon recours le TA me notifie un acte de désistement d'instance sur un recours

La décision du 20/02/2024 de désistement est une erreur de l'administration car sur sagace il y a bien le courrier de l'avocat demandant le maintien de mon recours

Quelle serait la procédure pour annuler cette décision issue d'une erreur de traitement de l'administration?

Combien va me couter un nouveau recours pour annuler cette décision "erreur « du tribunal administratif et me permettre de continuer mon recours de reconnaissance de mon AT ?

Est-ce que le délais recours de 2 mois de la décision d'annulation sera suspendue si je fais une nouvelle action pour annuler la décision de désistement

Quelle procédure je dois suivre ?

Par avance merci de votre réponse